Règlement du Trail de la Souque – 7/02/2027

Article 1 : Organisation

Le Trail de la Souque est organisé par l'association FEM FESTES A MONTFERRER. La course se déroulera le dimanche 7 février 2027 sur la commune de Montferrer.
- Droit d'inscription : 20€ + Frais internet
- Départ et Arrivée : 9h00 au stade rue principale de Montferrer. (Juste à côté de l'église)

Repas organisé d'après course à la Salle des Jeunes de Montferrer (en dessous de la mairie) 15 Euros, Boles de Picolat de Montferrer.

Le retrait des dossards se fera à Montferrer dès 8h15.

Article 2 : Parcours

La course emprunte un itinéraire de 20 km sur la commune de Montferrer avec un dénivelé positif d'environ 912 m. Altitude max au point culminant « Le Pic de La Souque 1615m ». Le parcours sera balisé et contrôlé par des signaleurs bénévoles. Le tracé sera communiqué au moment du retrait des dossards, pas de trace gpx en ligne. Nous passons sur des terrains privés et c'est à cette condition que nous pourrons les emprunter, pas de reconnaissance possible.

Article 3 : Conditions de participation

La participation est ouverte à toute personne née avant 2010 (catégories U20-U23 seniors et masters M0-M7), selon la réglementation FFA (en bonne condition physique et titulaire d'un certificat PPS (ou licence FFA valide). Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Déguisement autorisé. Port du dossard visible et devant.

Barrière horaire : Temps max de 4h pour l'ensemble du parcours, barrière horaire au ravitaillement n°3 du Pla de la Bene,14.75 km, 2H30. N'importe quel signaleur peut après validation du directeur de course, arrêter un concurrent si les barrières horaires sont dépassées.

Article 4 : Ravitaillements

1er point de ravitaillement : 7.47km au Cortal de Can Pei
2ème et 3 me point de ravitaillement : 9.06 km et 14.75 km au Pla de la Bene à la montée ainsi qu'à la descente. Un point d'eau au Pic de la Souque (11.2km). Ravitaillement solide et liquide à l'arrivée. Au départ sera servi un petit déjeuner. Chaque coureur devra avoir un minimum de matériel : gobelet ou gourde obligatoire, réserve d'eau, téléphone, alimentation permettant de rejoindre les points de ravitaillement.

Article 5 : Sécurité

Le dispositif de sécurité comprendra des signaleurs aux points stratégiques, un dispositif médical mobile.
Les participants doivent se conformer aux consignes des organisateurs et des signaleurs. Course sur route ouverte, les coureurs devront respecter le code de la route et les règles élémentaires de sécurité et ne pas emprunter d'autres chemins que ceux indiqués sous peine de disqualification. En cas de mauvaise condition météorologique, des vêtements adaptés seront demandés (veste étanche).

Article 6 : Récompenses

Les 3 premiers masculins ainsi que les 3 premières féminines au scratch seront récompensés, paniers garnis. Les premiers masculins et premières féminines, des catégories, U20, U23, senior, master M0-M7, recevront un lot. Il n'y aura pas de doublons entre les premiers et premières des catégories et le classement scratch.

Article 7 : Assurance

L'organisation dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant les organisateurs et les bénévoles. Les participants sont invités à souscrire une assurance personnelle.

Article 8 : Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement, à ne pas jeter de déchets sous peine de disqualification et à rester sur les sentiers balisés. Nous traverserons des espaces naturels sensibles, pour les participants, chiens interdits.

Article 9 : Responsabilités

En cas de force majeure, d'intempéries ou de tout événement mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation pourra modifier ou annuler la course. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué mais un report sur l'édition suivante pourra être envisagé. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance physique liée à une mauvaise condition du participant.

Article 10 : Droit à l'image

Par son inscription, chaque concurrent autorise l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles le représentant dans le cadre de la course, sur tout support de communication.

Fait à Montferrer, le 30/10/2026

Virginie SABATIER
FEM FESTES A MONTFERRER
femfestesamontferrer@hotmail.com – 06.73.36.41.07